



Corroy-le-Château, le 28 février 2025.

## A.G.E. du 8 MARS 2025 – RAPPORT de la COMMISSION D'EXAMEN

La Commission d'Examen s'est réunie le 25 février 2025.

Étaient présents :

Didier VANLEEuw : Administrateur BWBC – Responsable de la Cellule Sportive

Roland VANOVERMEIREN – Représentant le VBC Lasne

Alexandre DETRY – Représentant les Yooop Tigers Jette

Christophe BECQUEVORT – Représentant le VC Perwez

Thibault LYCOPS – Représentant le Sporta Brussels Volley

Jean-François HEPS – Représentant le Bruxelles Est Volley Club

Justin DAVAUX – Représentant le VBC Guibertin

Tanya LAURIJSSEN – Représentant le Royal Rixensart Volley

La Commission d'Examen recommande à l'unanimité de voter les amendements proposés par l'Administrateur Responsable de la Cellule Sportive

Cependant, étant donné que le dossier est très technique et afin de faciliter la compréhension de tous les clubs, la CE souhaite que les conséquences de ces propositions soient clairement expliquées.

### **A. Structure du championnat - Fonds de la proposition**

L'actuelle structure du championnat est maintenue mais adaptée afin de pouvoir composer les divisions et séries du championnat jusqu'à 80 équipes inscrites.

MAIS, à titre transitoire et exceptionnel, les 2 séries de P3 Dames seront composées pour une saison (2025-2026) de 9 équipes avant de revenir à la fin de la saison 2025-2026 à 2 séries de 8.

#### Justifications et conséquences

Le passage transitoire à 2 séries de 9 en P3D permet :

- Aux 3 premiers de l'actuel championnat de P4D d'accéder à la P3D
- Au meilleur 2<sup>ème</sup> de P4D au terme des matchs de barrage d'accéder à la P3D
- Ce scénario ne tient pas compte d'une éventuelle place qui se libérerait au cas où une équipe arrêterait ou si il y a un montant supplémentaire vers la promotion.

Afin de revenir à 2 séries de 8 en 2026-2027, la formule du championnat 2025-2026 de P3D sera adaptée afin qu'en fin de saison, les 4 derniers classés soient des descendants d'office en P4D.

### **B. Processus de Montées / Descentes – Fonds de la proposition**

Le but poursuivi est de dynamiser le processus de montées descentes afin de permettre à plus d'équipe d'éventuellement accéder à un niveau supérieur

- a) Dans TOUTES les divisions non fractionnées en séries (toutes sauf l'actuel P3D), le dernier classé est un descendant d'office
- b) Dans les divisions fractionnées en séries (l'actuel P3D), les 2 derniers classés sont des descendants d'office
- c) Dans TOUTES les divisions, le premier non descendant d'office ou supplémentaire joue un match de barrage contre le premier montant potentiel de la division inférieure.

Explications :

Si il n'y a aucune équipe descendante de Promotion :

Le 11<sup>ème</sup> classé de P1 D&H, P2 D&H et P3H joue contre le 3<sup>ème</sup> de la division inférieure

Le 14<sup>ème</sup> classé de P3D joue contre le meilleur second de P4D

Si une équipe descend de Promotion :

Le 10<sup>ème</sup> classé de P1D&H, P2D & H et P3H joue contre le 3<sup>ème</sup> de la division inférieure

Le 13<sup>ème</sup> classé de P3D joue contre le meilleur second de P4D

**C. Recommandations de la CE**

- a) La CE approuve à l'unanimité l'amendement proposé par l'Administrateur Responsable de la Cellule Sportive
- b) MAIS, afin d'encore plus dynamiser le processus de montées d'équipes évoluant en P4 Dames, l'Administrateur Responsable de la Cellule Sportive s'engage à étudier un éventuel mode de compétition différent en P4D et/ou une nouvelle proposition de montées descentes. Ceci sera présenté à la prochaine Assemblée Générale du BWBC (avant le 15 mai 2025)